



## NAO 2025 : les résultats

La direction a réuni les organisations syndicales ce 9 janvier 2025 pour la seconde et dernière réunion de négociations annuelles obligatoires (NAO). Sa proposition finale, sur laquelle nous devons nous positionner, était la suivante :

	Indiciaires	Forfaitaires
Augmentation collective	+0,95%	-
Ancienneté	+0,38%	-
Revalorisation prime panier	+0,03%	-
<b>Sous total mesures collectives</b>	<b>+1,36%</b>	<b>+0,00%</b>
Mesure catégorielle et individuelles (convention collective & accord d'entreprise)	+0,45%	-
Mesures individuelles	-	+1,50%
<b>Total par catégorie</b>	<b>+1,81%</b>	<b>+1,50%</b>
<b>Proposition globale</b>		<b>+1,65%</b>

Il nous a été expliqué que le montant de **l'enveloppe globale de 1,65%**, imposée par nos actionnaires, n'était pas négociable ... **Pour la Cfdt, cette enveloppe n'est pas satisfaisante** au regard :

- ☞ des excellents résultats économiques de l'entreprise,
- ☞ de la tendance générale des NAO 2025 en France qui se situe autour de 3%,
- ☞ de la perte de pouvoir d'achat des salariés de sanef ces dernières années.

Comment les salariés de Sanef doivent-ils interpréter un accord bien en dessous de la moyenne dans une société qui verse plus de 700 millions d'euros à ses actionnaires ?

## Pourquoi la Cfdt n'a pas signé les NAO 2025

Après les vœux de notre direction du 07 janvier, félicitant les équipes pour l'année exceptionnelle en faisant « carton plein » en 2024, c'est la **douche froide pour les forfaitaires** (qui représentent plus du tiers des salariés).

En effet, force est de constater que **les principales revendications de la Cfdt** les concernant **n'ont pas été entendues**, alors qu'elles ne dépendent pas de nos actionnaires, mais bien de la politique interne Sanef :

- ☞ Une augmentation générale et significative pour l'ensemble des salariés,
- ☞ Une égalité de traitement entre indiciaires et forfaitaires,
- ☞ Le maintien des mesures individuelles pour les indiciaires.



**La Cfdt, au-delà de l'ENVELOPPE GLOBALE JUGÉE INSUFFISANTE, ne peut cautionner la POLITIQUE DISCRIMINATOIRE de Sanef vis-à-vis de ses forfaitaires depuis plusieurs années et n'approuve pas les NAO 2025.**

**D'accord, pas d'accord : N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus Cfdt pour donner votre avis !**